

PORT DE NOIRMOUTIER : TAXES D'USAGES 2023 : TVA à 20%

TARIFS GENERAUX TTC								
Cat.	Longueur Hors tout (m)	Année complète Du 01/01 au 31/12	Haute saison Du 01/07 au 31/08		Intersaison (avril-mai-juin-sept)		Basse saison Du 01/01 au 31/03 et du 01/10 au 31/12	
			nuît	mois	nuît	mois	nuît	mois
A	< à 5 m	374,30 €	9,75 €	89,80 €	7,10 €	67,40 €	4,75 €	44,90 €
B	5,0 à 5,49 m	413,70 €	10,75 €	99,30 €	7,90 €	74,45 €	5,25 €	49,65 €
C	5,5 à 5,99 m	453,10 €	11,75 €	108,70 €	8,60 €	81,60 €	5,70 €	54,40 €
D	6,0 à 6,49 m	492,50 €	12,80 €	118,20 €	9,35 €	88,70 €	6,25 €	59,10 €
E	6,5 à 6,99 m	531,90 €	13,80 €	127,65 €	10,10 €	95,75 €	6,75 €	63,80 €
F	7,0 à 7,49 m	571,30 €	14,90 €	137,10 €	10,85 €	102,85 €	7,25 €	68,55 €
G	7,5 à 7,99 m	610,70 €	15,85 €	146,55 €	11,60 €	109,95 €	7,75 €	73,30 €
H	8,0 à 8,49 m	650,10 €	16,90 €	156,00 €	12,35 €	117,05 €	8,25 €	78,00 €
I	8,5 à 8,99 m	689,50 €	17,90 €	165,45 €	13,10 €	124,10 €	8,70 €	82,75 €
J	9,0 à 9,49 m	728,90 €	18,95 €	174,95 €	13,85 €	131,20 €	9,25 €	87,45 €
K	9,5 à 9,99 m	768,30 €	20,00 €	184,35 €	14,65 €	138,35 €	9,75 €	92,20 €
L	10,0 à 10,99 m	827,35 €	21,55 €	198,60 €	15,70 €	148,95 €	10,50 €	99,30 €
M	11,0 à 11,99 m	906,15 €	23,60 €	217,50 €	17,25 €	163,10 €	11,50 €	108,70 €
N	12,0 à 13,99 m	1 024,35 €	26,65 €	245,85 €	19,45 €	184,35 €	13,00 €	122,95 €
O	≥ à 14 m	1 260,70 €	32,75 €	302,55 €	23,95 €	226,90 €	15,95 €	151,30 €

La longueur, déclarée pour le calcul de la taxe d'amarrage, est celle stipulée sur la carte de circulation ou livret de francisation.

Les places pourvues en électricité de la rive Nord seront d'office majorées du forfait annuel électricité*.

Les places pourvues en eau et électricité de la rive Sud seront d'office majorées du forfait annuel eau et électricité**.

TARIFS CATÉGORIES SPÉCIFIQUES	
CATAMARANS	Ensemble des tarifs applicables pour la location d'emplacement dans le port majorés de 50 %.
BATEAUX BOIS, BATEAUX D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, VOILIER BELLE PLAISANCE	Ensemble des tarifs applicables pour la location d'emplacement dans le port minorés de 40 %.
NAVIRES CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES et accueil de bateaux pour événement nautique (sans activité commerciale)	Gratuité pour les bateaux traditionnels de passage pour les 8 premiers jours. Au-delà de 8 jours : tarifs constructions bois.
TARIFS PROFESSIONNEL : MARINS PECHEURS, OSTRÉICULTEURS, ANCIENS INSCRITS ...	Ensemble des tarifs applicables pour la location d'un seul emplacement dans le port minoré de 50 %, non cumulable avec la remise bateaux bois.
VASIÈRE SUD DU CHENAL : AVANT PORT	Ensemble des tarifs applicables pour la location d'emplacement dans le port minorés de 50 %, pour les bateaux bois de 75 %.
TARIF SPÉCIAL MOUILLAGE	Demi-tarif du coût du mouillage pour les usagers du port qui libèrent leurs emplacements.
FORFAIT année APPONTEMENT TECHNIQUE (destiné aux entreprises professionnelles du nautisme)	525,00 €

Pour l'attribution d'emplacement, la priorité est donnée aux locations à l'année.

*lignes 35/36/37

**lignes 163 à 167 et 180/181/182